



Dispositif devoirs faits pour les élèves de 5^e, 4^e et 3^e

publié le 25/09/2023

Voici le bulletin d'inscription au dispositif devoirs faits (PDF en fin d'article) pour les élèves de 5^eme, 4^eme et 3^eme. Les élèves de 6^eme ayant une heure de "devoirs faits" inscrite obligatoirement à leur emploi du temps, il ne sont pas concernés par ces inscriptions faites à la demande des parents.

Des créneaux sont donc ouverts pour les 5e, 4e et 3e les lundis et mardis de 14h à 17h et le vendredi de 14h à 16h. Le jeudi après-midi est réservé pour "devoirs faits 6e" et pour des élèves de 5e, 4e et 3e qui seraient en grande difficulté et qui auraient besoin d'un suivi plus approfondi en petits groupes pour leurs devoirs.

Si vous souhaitez inscrire votre enfant, merci de rapporter le formulaire dûment rempli à la vie scolaire ou de le renvoyer à l'adresse mail suivante au plus tard pour le vendredi 22 septembre :

viesco.rcaillie-saintes@ac-poitiers.fr

Des formulaires d'inscription sont également à votre disposition à la vie scolaire.

Votre enfant recevra une confirmation d'inscription sous forme d'EDT où figurera devoirs faits.

Pour toute question ou demande sur le dispositif, n'hésitez pas à contacter les conseillères principales d'éducation.

Sylvie Deveza et Elise MORIN

 2324_rc_devoirs_faits_inscriptions_parents_543_trim1-2 (PDF de 781.7 ko)



**Académie
de Poitiers**

Avertissement : ce document est la reprise au format pdf d'un article proposé sur l'espace pédagogique de l'académie de Poitiers.

Il ne peut en aucun cas être proposé au téléchargement ou à la consultation depuis un autre site.